les femmes sont des personnes!

women are persons

un hommage aux femmes du Canada
et à 'la cause de la personne'

a tribute to the women of Canada
and the 'persons case'

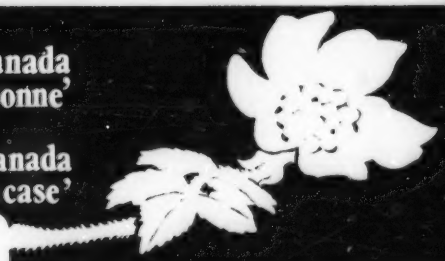

LEGISLATIVE LIBRARY
WITHDRAWN

Published Jointly By;
ALBERTA WOMEN'S BUREAU
ALBERTA CANADA WEEK COMMITTEE
ALBERTA FOLK ARTS COUNCIL
ALBERTA CULTURE

101-07608/

AVANT-PROPOS

Cette brochure a été preparée en vue de commémorer le cinquantième anniversaire de "La Cause de la Personne" et pour honorer l'occasion du Festival Canada au Québec, dans la province soeur de l'Alberta.

Les festivitiés comprennent également les luttes historiques, les aspirations et les réalisations des femmes de l'Alberta et du Québec, ainsi que leurs efforts continus pour améliorer la qualité de la vie de tous les Canadiens.

INTRODUCTION

This brochure has been prepared to commemorate the 50th anniversary of the "Persons Case" and to honour the Festival Canada celebrations in Alberta's sister province, Quebec.

The celebration also embraces the historic struggles, aspirations, and achievements of the women of Alberta and Quebec, and their continuing efforts to improve the quality of life for all Canadians.

LES FEMMES SONT-ELLES DES PERSONNES?

Il y a cinquante ans, le 18 octobre 1929, les femmes canadiennes se sont vues accorder le droit de devenir membres du Sénat Canadien.

Ce progrès considérable dans le droit des femmes canadiennes d'être considérées comme des "personnes" et de prendre une part active dans les affaires de l'état fût le résultat d'une lutte qui dura plus de deux décennies.

Le juge Emily Murphy, magistrat à la cour des femmes à Edmonton et première femme juge de l'empire britannique, était le personnage clé dans ce conflit, qui dépendait d'une décision du droit coutumier britannique de 1876 déclarant que: "les femmes sont des personnes dans les questions de châtiments et peines, mais ne sont pas des personnes dans les questions des droits et privilèges".

Un avocat comparaissant à la cour du juge Murphy, informa celle-ci que ses jugements étaient illégaux, parce que selon le droit coutumier britannique, elle n'était pas une "personne". Cependant, la Cour Suprême de l'Alberta, en 1917, maintint l'autorité du juge Murphy par une décision déclarant que "il n'y a pas d'incapacité légale à tenir une fonction publique au sein du gouvernement de ce pays, basée sur le sexe".

Mais la prérogative des femmes à être nommées au Sénat Canadien n'était pas encore établie. *L'acte de l'amérique britannique du nord* mentionnait que: "le Gouverneur Général, de temps en temps ... convoquera des personnes qualifiées au Sénat." Les femmes étaient-elles des "personnes"?

ARE WOMEN "PERSONS"?

Fifty years ago, on October 18, 1929, Canadian women were offically granted the right to become members of the Canadian Senate.

This significant development in the right of Canadian women to be considered "persons" and take an active role in affairs of state was the result of a struggle which spanned more than two decades.

Judge Emily Murphy, magistrate of the Women's Court in Edmonton and first woman magistrate in the British Empire, was the key figure in this conflict, which hinged on an 1876 British Common Law ruling declaring that "women are persons in matters of pains and penalties, but are not persons in matters of rights and privileges".

An attorney appearing in Magistrate Murphy's court informed her that her judgments were illegal because, according to British Common Law, she was not a "person". However, the Alberta Supreme Court, in 1917, upheld Judge Murphy's authority in a decision stating that there is "no legal disqualification for holding public office in the government of this country on the basis of sex".

But the prerogative of women to be appointed to the Canadian Senate was still not established. *The British North America Act* stated that "The Governor-General shall from time to time ... summon qualified persons to the Senate". Were women "persons"?

LES FEMMES DEVIENNENT DES "PERSONNES"

Le Juge Murphy, de concert avec de nombreux groupes de femmes canadienes - les Instituts fédérés des femmes - le Conseil National des femmes, le Club des femmes de Montréal, l'Ordre impérial des filles de l'empire, l'Union des femmes de la tempérance chrétienne et l'union des femmes fermières de l'Alberta - ont fait plusieurs représentations auprès du gouvernement fédéral afin de clarifier cet article de *l'acte de l'amérique britannique du nord.* Cependant, les années passèrent, le gouvernement canadien n'a pas agi sur la question, et les portes de la Chambre Haute restèrent fermées aux femmes.

C'est pourquoi, en 1927, Emily Murphy décida de prendre les affaires en ses propres mains et ayant appris que tout groupe de cinq personnes pouvait entreprendre un appel auprès de la cour Suprême du Canada pour clarification de toute partie de l'acte de l'ABN; elle convoqua quatre autres femmes dynamiques de l'Alberta pour se joindre à elle dans la pétition.

WOMEN BECOME "PERSONS"

Judge Murphy, in concert with numerous Canadian women's groups - the Federated Women's Institutes, the National Council of Women, the Montreal Women's Club, the Imperial Order of Daughters of the Empire, the Women's Christian Temperance Union, the United Farm Women of Alberta - made several representations to the federal government to have this section of *The British North America Act* clarified. However, the years went by, the Canadian government did not act on the matter, and the doors of the Upper House remained closed to women.

Therefore, in 1927, Emily Murphy decided to take matters into her own hands and, after learning that any five persons could initiate an appeal to the Supreme Court of Canada for clarification of any part of the BNA Act, summoned four other dynamic Alberta women to join her in the petition.

En ont fait partie, Nellie Mooney McClung, romancière bien connue, partisane du droit de vote pour les femmes et réformatrice sociale et qui avait fait partie de la Législature de l'Alberta; Henrietta Muir Edwards, artiste et journaliste de talent, et qui fût la présidente des lois auprès du Conseil National des Femmes et prit une part active dans la réforme de la prison; Irene Marryat Parlby, ministre sans portefeuille dans le Cabinet de l'Alberta et une combattante active pour une législation en vue de procurer aux districts ruraux de l'Alberta, des hôpitaux municipaux et des infirmières de la santé publique; également Louise Crummy McKinney, une réformatrice sociale, qui fût la première femme élue à la Législature au Canada et dans l'Empire Britannique. Ce groupe illustre de femmes, comprenant Emily Murphy, vint à être connu comme "Les célèbres cinq."

Lorsque la "cause de la personne" fut soumise à la Cour Suprême du Canada, le 24 Avril 1928, la décision s'avèra décourageante. La Cour décida que, étant donné que les personnes demandées pour une fonction publique devaient être "capables et qualifiées," les hommes seulement seraient éligibles pour la nomination au Sénat.

Les célèbres cinq n'allaient pas se soumettre à un jugement aussi paternaliste et décidèrent de porter la cause à la plus haute Cour d'Appel du Canada de l'époque, le Conseil Privé d'Angleterre.

Le 18 octobre 1929, le Lord Echiquier, Lord Sankey, du Conseil Privé, annonça cette décision - que "les femmes sont éligibles à être convoquées et peuvent devenir membres du Sénat du Canada." Enfin, la bataille était terminée.

They included Nellie Mooney McClung, well-known novelist, suffragist and social reformer, who had served as a member of the Alberta Legislature; Henrietta Muir Edwards, accomplished artist and journalist, who acted as a Covenor of Laws for the National Council of Women, and played an active part in prison reform; Irene Marryat Parlby, Minister Without Portfolio in the Alberta Cabinet, and an active fighter for legislation to provide municipal hospitals and public health nurses to rural districts in the province; and Louise Crummy McKinney, a social reformer who was the first woman to be elected to a legislature in Canada and in the British Empire. This illustrious group of women, including Emily Murphy, came to be known as the Famous Five.

When the "Persons Case" came before the Supreme Court of Canada on April 24, 1928, the ruling proved to be disappointing. The court determined that, since persons required for public office must be "fit and qualified", only men would be eligible for appointment to the Senate.

The Famous Five would not be subdued by such a paternalistic ruling and decided to take their case to Canada's highest court of appeal at that time, the Privy Council of England.

On October 18, 1929, Lord Sankey, Lord Chancellor of the Privy Council, announced the decision that "women are eligible to be summoned and may become Members of the Senate of Canada". At long last, the battle was over.

1

2

WANTED! *By LIQUOR TRAFFIC*

- Ten Thousand New Canadian Fathers and Sons
- Ten Thousand New Canadian Men and Boys

TO TAKE THE PLACE OF

Ten Thousand Drunkards Dead!

ABOLISH THE BAR

ON DEMANDE! Par la régie de la circulation de l'alcool!

- § Dix mille nouveaux pères et fils canadiens
- § Dix mille nouveaux hommes et garçons canadiens Pour remplacer

Dix mille buveurs morts!

ABOLISSEZ LE BAR.

3

4

5

6

7

1. Participation au vote Westcott, Alberta
2. Ecole Presbytérienne du Dimanche à Hillhurst Calgary 1912-1916
3. Affiche préconisant la tempérance.
4. Femmes indigènes du début du siècle.
5. Les dames auxiliaires de l'hôpital Edmonton
6. Le comité de l'union des femmes fermières de l'Alberta 1919
7. Le Lord Echiquier, Lord Sankey du Conseil Privé de Sa Majesté, à Temple Bar, 1929, en route pour la remise du jugement sur le statut des femmes comme personnes selon l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

1. Women Voting, Westcott, Alberta
2. Hillhurst Presbyterian Sunday School, Calgary, 1912-1916
3. Poster advocating temperance
4. Native women at the turn of the century.
5. Hospital Ladies Aid, Edmonton
6. United Farm Women of Alberta Board 1919
7. Lord Chancellor Lord Sankey, of His Majesty's Privy Council, at Temple Bar, 1929, on his way to deliver judgment re the status of women as 'persons' under the British North America Act.

CINQUANTE ANS PLUS TARD

Nous perdons tellement, tant dans la vie privée que publique, en nous éloignant du terrain que nous avons gagné, à cause de notre indolence ou pour toute autre raison.

A la Chambre Fédérale des Communes de 1978/79 10 parmi les 255 membres du Parlement, étaient des femmes, 3 sur 30 ministres de cabinet étaient des femmes, 3 sur 28 sous-ministres étaient des femmes et 49 sur les 110 adjoints spéciaux des ministres étaient des femmes. Au niveau principal de l'autorité gouvernante de ce pays, sans parler des législatures provinciales, les femmes ont été tout à fait "personnes absentes."

Les femmes préoccupées au Canada, sont très conscientes du fait que beaucoup reste à faire avant qu'elles ne puissent accomplir l'égalité politique et sociale. Malgré que le gouvernement de l'Alberta possède un Bureau des Femmes et que le Québec ait un Conseil du statut de la femme. Les femmes de ces provinces continuent à faire pression en vue d'améliorer les services de garderie, des meilleures conditions de travail des femmes employées à l'extérieur.

D'autres soucis mutuels comprennent une plus grande représentation pour les femmes au niveau des commissions et conseils provinciaux importants et le besoin d'augmenter et d'améliorer les facilités d'hébergement des femmes battues et victimes de viol. Les femmes autochtones dans les deux provinces travaillent dans le but de changer la loi fédérale discriminatoire qui enlève le statut indien aux femmes indiennes épousant tout autre qu'un indien, mais ne renferme pas la peine semblable pour les hommes.

FIFTY YEARS LATER

We lose so much, both in private and public life, by receding from the ground we have won, either from indolence or some other cause. — Emily Murphy, 1930

In the 1978/79 Federal House of Commons, 10 of 255 Members of Parliament were women, 3 of 30 cabinet ministers were women, 3 of 28 ministers' executive assistants were women, and 49 of 110 ministers' special assistants were women. In the major governing authority of this country, not to mention provincial legislatures, women are very much "missing persons".

Concerned women in Canada are very aware that much remains to be done before they can achieve complete political and social equality. Although the Alberta government has a Women's Bureau and Quebec has a Council on the Status of Women, the women of these provinces continue to lobby for improved day-care facilities and improved working conditions for women employed outside the home.

Other mutual concerns include increased representation for women on significant provincial boards and commissions and the need for more and improved accommodation for battered women and rape victims. Native women in both provinces are working toward changing the discriminatory federal law which removes Indian status from Indian women who marry non-Indians, but contains no such penalty for men.

L'occasion du cinquantième anniversaire de "la cause de la Personne" est pour les citoyens canadiens, un temp de réflexion sur la situation des femmes au Canada travailler ensemble à avancer la cause des femmes. Un espoir exprimé par Nellie McClung en 1915 - encore actuel:

Le temps viendra, nous l'espérons, où les femmes seront économiquement libres. Assez indépendantes mentalement et spirituellement pour refuser que leur nourriture leur soit payée par les hommes; lorsque les femmes recevront un salaire égal pour un travail égal, et que toutes les sphères d'activités leur seront ouvertes et qu'elles seront libres sans honte ou indélicatesse de choisir leur propre compagnon; quand les hommes n'auront pas peur du mariage à cause de la charge financière mais des hommes et des femmes libres s'épouseront par amour et qu'ils travailleront ensemble pour la subsistance de leurs familles. Ce n'est pas une pensée trop idéaliste. Cela s'en vient, et le mouvement nouveau parmi les femmes réclamant une plus grande humanité, nous l'amènera.

CELEBRATION DE "LA CAUSE DE LA PERSONNE" EN ALBERTA

AFIN DE PORTER A L'ATTENTION DU PUBLIC LA SIGNIFICATION DE "LA CAUSE DE LA PERSONNE," LE BUREAU DES FEMMES DE L'ALBERTA A PROJETE UNE SERIE D'ACTIVITES QUI SERONT REALISEES PAR DES INDIVIDUS OU DES ORGANISATIONS A TRAVERS LA PROVINCE.

Le Bureau des Femmes de l'Alberta procure des dossiers informatifs sur "la cause de la personne" aux classes d'études sociales au niveau junior et senior des écoles secondaires.

The occasion of the 50th anniversary of the "Persons Case" is a time for Canadian citizens to reflect on women's situation in Canada and to consider how we can work together to further the cause of women. A hope expressed by Nellie McClung in 1915 still applies today:

The time will come, we hope, when women will be economically free, and mentally and spiritually independent enough to refuse to have their food paid for by men; when women will receive equal pay for equal work, and have all avenues of activity open to them; and will be free to choose their own mates, without shame, or indelicacy; when men will not be afraid of marriage because of the financial burden, but free men and free women will marry for love, and together work for the sustenance of their families. It is not too ideal a thought. It is coming, and the new movement among women who are crying out for a larger humanity, is going to bring it about.

THE "PERSONS CASE" CELEBRATION IN ALBERTA

TO BRING THE SIGNIFICANCE OF THE "PERSONS CASE" TO THE ATTENTION OF THE PUBLIC, THE ALBERTA WOMEN'S BUREAU HAS INITIATED A VARIETY OF ACTIVITIES TO BE CARRIED OUT BY INDIVIDUALS AND ORGANIZATIONS THROUGHOUT THE PROVINCE.

The Alberta Women's Bureau is providing kits on the "Persons Case" to all junior and senior high school social studies classes.

Une exposition mobile avec bibliographie, préparée par Alberta Culture, sous le patronage du Bureau des Femmes de l'Alberta, circulera dans la province, à partir d'Octobre 1979.

Le Musée Provincial et les Archives de l'Alberta préparent une exposition sur "la cause de la Personne" durant le mois d'octobre 1979.

ACCESS Alberta produit un drame télévisé sur "La cause de la Personne" qui sera radio-télévisé à travers le pays.

A l'occasion des fêtes du Festival Canada (du 25 juin au ler juillet 1979) Alberta Culture et le Bureau des Femmes de l'Alberta ont expédié une exposition mobile à la ville de Québec, celle-ci circulera plus tard dans d'autres villes du Québec.

Alberta Culture, sous le patronage du Bureau des Femmes de l'Alberta organisera une conférence culturelle pour commémorer "la cause de la Personne" et pour célébrer la contribution (pionnière) de nombreux groupes ethniques de l'Alberta.

La publication albertaine Heritage (Patrimoine) présentera "La cause de la Personne" dans son édition d'Octobre 1979.

Le Bureau des Femmes de l'Alberta a créé "Le Fonds de Bourses d'études de la Cause de la Personne," afin d'assister les étudiants non diplômés qui fréquentent les universités et collèges publics de l'Alberta et qui ne peuvent obtenir d'aide financière d'autres sources. Les étudiants en Sciences sociales dont l'accent porte sur l'étude des relations humaines, seront éligibles à faire la demande pour cette bourse d'études.

A travelling display and accompanying bibliography, which will tour the province commencing October 1979, has been prepared by Alberta Culture under the sponsorship of the Alberta Women's Bureau.

The Alberta Provincial Museum and Archives is preparing an exhibit of the "Persons Case" during October 1979.

ACCESS Alberta is producing a television dramatization of the "Persons Case" to be broadcast nationally.

As part of the Festival Canada celebrations (June 25 - July 1) Alberta Culture and the Alberta Women's Bureau have sent a travelling display to Quebec City, which will later tour other cities in Quebec.

Alberta Culture, under the sponsorship of the Alberta Women's Bureau, will be arranging a cultural conference to commemorate the "Persons Case" and to celebrate the contribution of Alberta's many ethnic groups.

Alberta *Heritage* magazine will be featuring the "Persons Case" in its October 1979 issue.

The Alberta Women's Bureau has established "The Persons Case Scholarship Fund" to assist undergraduate students who are attending Alberta universities and public colleges and who cannot obtain financial help from other sources. Students in the social sciences, with emphasis on the study of human relationships, will be qualified to apply for this scholarship.

LES COMMUNAUTES, LES INDIVIDUS ET LES ORAGANISATIONS A TRAVERS L'ALBERTA CELEBRENT "LA CAUSE DE LA PERSONNE" DE BIEN DE FACONS UNIQUES ET DIFFERENTES.

Plusieurs communautées à travers l'Alberta organisent leurs propres fêtes pour commémorer "la cause de la Personne," par exemple, les femmes de Unifarm de Berrywater célèbrent la joie d'être une personne en campant en famille, au centre communautaire.

Dr. Ronna Jevne, psychologue de l'université de l'Alberta organisa une retraite très réussie, près d'Edmonton du 20 au 22 avril 1979 afin de procurer l'occasion aux femmes intéressées de célébrer leur statut de "personnes" et de réfléchir sur les répercussions de ce statut dans la société d'aujourd'hui.

Les galleries d'Art à travers la province présenteront dans leurs expositions, pendant 1979, les oeuvres d'art des femmes.

Les centres d'achat à travers la province, en honneur à "La cause de la Personne" rendent hommage aux femmes.

Les arts visuels de l'Alberta Culture et la Fondation de l'Art de l'Alberta, organisent une exposition spéciale des oeuvres d'art des femmes de l'Alberta, en commémoration du cinquantième anniversaire de "La cause de la Personne" et qui se tiendra du 1 au 19 octobre 1979 - à la gallerie Beaver House à Edmonton.

LES ORGANISATIONS NATIONALES RENDENT AUSSI HOMMAGE A "LA CAUSE DE LA PERSONNE."

Le Comité d'Action Nationale sur le Statut des Femmes, tiendra en honneur de "la cause de la Personne" sa réunion semi-annuelle à Edmonton, afin de coincider avec la conférence annuelle du Comité d'Action du Statut des Femmes de l'Alberta, au mois d'octobre.

COMMUNITIES, INDIVIDUALS, AND ORGANIZATIONS THROUGHOUT ALBERTA ARE CELEBRATING THE "PERSONS CASE" IN A VARIETY OF UNIQUE WAYS.

Several communities throughout Alberta are holding their own celebrations to commemorate the "Persons Case". For example, the Berrywater Women of Unifarm are celebrating the joy of personhood with a family campout at their community centre.

Dr. Ronna Jevne, a psychologist at the University of Alberta, organized a very successful retreat near Edmonton, April 20 - 22, 1979, to give interested women the opportunity to celebrate their status as "persons" and to reflect on the implications of that status in today's society.

Art galleries throughout the province are including women's art in their exhibits during 1979.

Shopping centres throughout the province are displaying tributes to women to honour the "Persons Case".

Alberta Culture Visual Arts and the Alberta Art Foundation are organizing a special exhibition of Alberta women's art in commemoration of the 50th anniversary of the "Persons Case" to be on display October 1 to 19, 1979 in the Beaver House Gallery.

NATIONAL ORGANIZATIONS ARE ALSO PAYING TRIBUTE TO THE "PERSONS CASE".

The National Action Committee on the Status of Women, in honour of the "Persons Case" celebration, will hold its mid-year meeting in Edmonton to coincide with the Alberta Status of Women Action Committee's annual conference in October.

Le Comité d'Action Nationale sur le Statut des Femmes a commandé la conception d'un médaillon commémoratif à la grande artiste canadienne Dora de Pedery-Hunt. Des pendantifs de bronze ou argent de cette création peuvent être obtenus au bureau du CAN, à Toronto de même que des feuilles de vignettes commémoratives.

L'Institut Canadien de Recherche pour l'Avancement de la Femme, tiendra sa Conférence Annuelle à Edmonton, les 9, 10, et 11 Nov. 1979.

The National Action Committee on the Status of Women commissioned the design of a commemorative medallion by the distinguished Canadian artist Dora de Pedery-Hunt. Bronze or silver pendants of the design are available from the NAC office in Toronto, as are sheets of commemorative seals.

The Canadian Research Institute for the Advancement of Women will hold its annual conference in Edmonton November 9, 10 and 11, 1979.